

POUR LA

MONTAGNE

Le mensuel d'information de l'Association nationale des élus de la montagne / MAI 2020 - 6 €

N°315

CRISE SANITAIRE

Les nouveaux défis des élus de la montagne

Quatre personnalités s'expriment
sur l'après-crise :
Louis Besson, Boris Cyrulnik,
Jean Viard et Jean-Hervé Lorenzi



COMMUNE INFORMATIONS

**MERCI À NOS
SOIGNANTS**





À LA UNE : Pandémie du Covid-19, confinement général, territoires à l'arrêt : la crise sanitaire et ses conséquences vont laisser des traces et de nombreux questionnements. Après Louis Besson, père de la loi montagne et premier président de l'ANEM, trois experts éminents – le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, le sociologue Jean Viard et l'économiste Jean-Hervé Lorenzi – apportent leur vision de l'après-crise pour les territoires de montagne.

Illustration : DR



Ce pictogramme signale des informations complémentaires présentes sur le site www.anem.org



L'essentiel

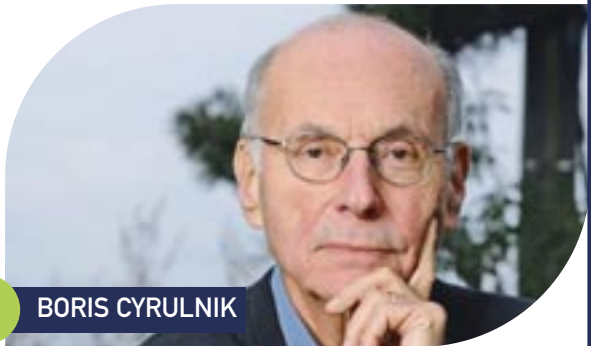
6 LOUIS BESSON



P.3 : L'éditorial d'Annie Genevard

La présidente de l'ANEM dresse les premiers enseignements des conséquences de la crise sanitaire et rappelle l'importance du local, de la proximité et de la solidarité dans un objectif de réactivation économique des territoires de montagne.

8 BORIS CYRULNIK



P.6 : Pour Louis Besson, la solidarité n'est jamais parfaite

Le fondateur de l'ANEM appelle les maires des communes de montagne à s'organiser sur le terrain pour être toujours plus efficaces dans leur manière d'actionner les ressorts capables de réduire les inégalités.

10 JEAN VIARD



P.8 : Pour Boris Cyrulnik, chaque mot aura son importance

Le neuropsychiatre estime que les élus de la montagne vont devoir promouvoir les mots « soutien » et « sens », lorsqu'ils s'adresseront à leurs administrés, notamment ceux qui cumulent des facteurs de vulnérabilité, afin que chacun puisse « renaître de sa souffrance ».

12 JEAN-HERVÉ LORENZI



P.10 : Pour Jean Viard, il faut reconsidérer le « vivre-ensemble »

Le sociologue affirme que cette crise sanitaire ne restera pas comme une malheureuse parenthèse, qu'elle oblige à des réflexions nouvelles mais n'en craint pas moins que la vie ne recommence comme elle était auparavant.

P.12 : Pour Jean-Hervé Lorenzi, la priorité doit être donnée aux circuits courts

L'économiste conseille aux communes de montagne les moins solides d'encourager les mouvements d'épargne et d'accompagner les investissements rapides afin de donner une nouvelle vie à leur territoire.

P.14 : Les massifs sur tous les fronts

Dans les Alpes, en Corse, dans le Jura, dans le Massif central, en Outre-mer, dans les Pyrénées et dans les Vosges, chacun s'est organisé pour combattre la pandémie le plus efficacement possible et pour que chaque habitant puisse se relever sans trop de dommages de cette période de drames et de confinement.

Pour la montagne est édité par l'Association nationale des élus de la montagne, 7, rue de Bourgogne 75007 Paris, Tél. : 01 45 22 15 13. Directeur de la publication et directeur de la rédaction : Pierre Bretel. Rédaction : Hervé Benoit, François Bonneville, Dorothee Collet, Jean-Marie Safra. Conception graphique et réalisation : Patrick Maître (GMES). Communication : Jérôme Diawara. Photos : Droits réservés sauf crédits. Impression : L'Artésienne, 20, rue Tholozé 75018 Paris. N° de commission paritaire : 021684199. ISSN : 0296-7987. Abonnement : 56,10 € 11 numéros. Ce numéro a été tiré à 6 000 exemplaires. Dépôt légal : à parution. Ce magazine est imprimé sur du papier certifié PEFC.





« En ces jours si difficiles, mes premiers remerciements vont à tous ceux qui se dévouent afin que les services indispensables à la vie de la population ne soient pas interrompus.

Je pense bien évidemment aux personnels soignants et à l'ensemble des personnes qui veillent à l'approvisionnement de tous.

Mes pensées quotidiennes et mes remerciements vont aussi, naturellement, aux élus de la montagne qui sont les premiers coordonnateurs de l'action publique et qui ne ménagent pas leur peine pour accompagner leurs administrés pendant cette période qui les éprouve particulièrement.

Je tiens à les saluer très chaleureusement et à leur rappeler que l'ANEM, dont la vocation est d'être au service des territoires et des élus de la montagne, est à l'écoute de leurs besoins.

Je les assure qu'au cours des entretiens réguliers que je continue d'avoir avec des représentants du gouvernement et des pouvoirs publics, je n'ai de cesse d'insister sur les difficultés propres à la montagne.

Elles sont bien entendu celles de tout le pays avec la mise à l'arrêt de la plupart des activités économiques mais s'y ajoutent les particularités de nos territoires.

« MERCI À TOUS »

Je pense aux communes touristiques de montagne durement touchées, notamment par l'arrêt brutal du secteur de l'hôtellerie et de la restauration.

Je pense à l'agriculture de montagne dont certaines filières – laitière et pastorale - sont fortement affectées.

Je n'ignore aucune de nos activités en danger ni leurs acteurs qui devront trouver l'énergie, la créativité et la motivation pour repartir du bon pied en dépit des obstacles qui se dresseront sur leur route.

Il faudra en effet tirer les enseignements de cette crise dans tous les domaines : retrouver l'importance du local et de la proximité, l'importance des dynamiques et des solidarités locales que la montagne connaît bien et qui, en ces temps troublés, trouvent encore plus matière à s'exprimer.

Je n'oublie pas non plus que le confinement a aussi pour effet de nous présenter un monde davantage protégé de la pollution, un environnement préservé – tel que la montagne l'offre durablement et qui est un atout fondamental de différenciation – ainsi que l'urgence de la proximité, des circuits courts, des relocalisations, des productions locales...

Dans les pages suivantes de ce numéro de *PLM*, quatre grands témoins – Louis Besson, Boris Cyrulnik, Jean Viard et Jean-Hervé Lorenzi – nous encouragent à tirer les leçons de cette crise et je tiens à les en remercier.

Demain, nous, élus de la montagne, devons veiller à ne pas oublier l'essentiel de ce que cette épreuve nous aura révélé.»

l'édito

Annie Genevard, présidente de l'ANEM, députée du Doubs

OBJECTIF RECONSTRUCTION

COMMENT LA MONTAGNE VA RELEVER LA TÊTE

Nous sommes tous transformés. Nous sommes tous bousculés. Le monde, certes, n'avance pas en ligne droite mais nous l'avons un peu oublié. Continents, pays, grandes, moyennes et petites communes, notamment de montagne, vont devoir raisonner autrement. D'une part, pour relancer leurs activités et, d'autre part, afin que chaque personne, quelle que soit sa propre situation, puisse repartir du bon pied. Jamais peut-être la tâche des élus n'aura été aussi essentielle, aussi prépondérante, aussi captivante. S'il convient de faire encore plus particulièrement attention aux mots, non pas par prudence mais par décence à l'égard des victimes, l'époque que nous vivons est en effet susceptible d'ouvrir de nouvelles et prometteuses perspectives. Louis Besson forme le souhait que cette crise sanitaire donne à tous une raison accrue d'améliorer les capacités de soins sur l'ensemble du territoire. Boris Cyrulnik insiste sur la nécessité de s'adresser plus spécifiquement à chacun et de proposer d'autres formes de consommation et de mobilité. Jean Viard confirme que le monde de demain ne devra plus être le même que celui d'hier. Jean-Hervé Lorenzi considère que le nouveau contexte économique pourrait être beaucoup plus favorable aux territoires les plus fragiles. Laissons leur la parole.



Les autres pandémies depuis le début du 21^e siècle

■ Bien qu'en « phase dormante », la troisième pandémie de peste s'est déclenchée à Madagascar en 2017, avec 2 417 cas confirmés ou suspects, dont 209 décès par peste pneumonique. D'autres pays comme l'Égypte, le Vietnam ou l'Inde ont été touchés. La maladie est causée par le bacille *Yersinia*, découvert par l'Institut Pasteur en 1894. Entre 1347 et 1352, la peste noire avait fait environ 7 millions de morts en France et décimé, à elle seule, près de la moitié de la population européenne.

■ Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le choléra, infection diarrhéique aiguë provoquée par l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés par le bacille *Vibrio cholerae*, reste une menace pour la santé publique mondiale touchant essentiellement les populations pauvres. Quarante épidémies de choléra sont signalées chaque année à l'OMS. La plus importante est celle qui a eu lieu en Haïti en 2010. Selon les estimations, il y a chaque année 1,3 à 4 millions de cas de choléra, et 21 000 à 143 000 décès dus à cette maladie dans le monde.

■ Apparu en 1981, le syndrome d'immunodéficience acquise (Sida), transmis par les fluides corporels, reste une pandémie actuelle qui touche plus de 25 % de la population sud et est-africaine. En 2006, la prévalence du VIH chez les femmes enceintes en Afrique du Sud était de 29,1 %. Selon les estimations, le nombre de décès liés au Sida en Afrique pourrait atteindre 90 à 100 millions en 2025.

■ Après s'être déclarée au Mexique en 2009, l'épidémie de Grippe A (H1N1) a évolué en pandémie mais de manière moins sévère que prévu. La même année, un rapport de la CIA estimait en effet que « l'apparition d'une nouvelle maladie respiratoire humaine virulente, extrêmement contagieuse, pour laquelle il n'existe pas de traitement adéquat, pourrait déclencher une pandémie mondiale ».

Louis Besson

« Il nous reste des ressorts possibles pour le développement des solidarités »



Père de la loi montagne et premier président de l'ANEM, Louis Besson espère que cette crise sanitaire permettra de donner aux élus de la montagne les moyens de remédier aux lacunes de la solidarité.

Louis Besson, son action stratégique pour la montagne

Notamment maire de Chambéry, président du conseil général et député de la Savoie, ministre de l'Équipement, du Logement et de la Mer, Louis Besson a occupé de très nombreuses responsabilités politiques et compte parmi les grands initiateurs, rédacteurs et promoteurs de la loi montagne du 9 janvier 1985. L'année précédente, il avait fondé l'Association nationale des élus de la montagne. Il est aujourd'hui président de la commission intergouvernementale pour le Lyon-Turin.

PLM : Si vous étiez aujourd'hui maire d'une commune de montagne, quelles seraient vos priorités ?

Louis Besson : Ma première démarche consisterait à établir un bilan humain avec cette question sous-jacente : quels ont été les points faibles qui ont pu être à l'origine de ces vies abrégées, pour beaucoup parmi les plus fragiles et les plus âgés de la population, afin de déterminer ce que l'on pourrait faire, préventivement, en cas de répétition d'une épreuve de cette gravité. L'objectif est d'être mieux armés et de ne pas donner le sentiment d'être quasi abandonné à celles et ceux qui, dans leur solitude, peuvent être exposés au point, parfois, d'y perdre la vie. Également en montagne où s'exercent assez spontanément des solidarités, il y a là, avec cette crise, la révélation d'une nouvelle dimension de solidarités à envisager.

PLM : Quelles sont-elles ?

L.B. : Nous savons depuis longtemps que tout le territoire français n'est pas couvert de manière égale en matière de structures d'accueil pour lutter, par exemple, contre la dépendance ; qu'il s'agisse d'héberger et de soigner plus facilement ou d'assurer des prestations à domicile plus nombreuses que celles proposées aujourd'hui. Il y a donc là un champ assez important d'évaluations à faire et donc d'initiatives à prendre pour atténuer, sinon combler complètement, les lacunes observées.

PLM : Cette crise sanitaire ne met-elle pas en lumière in vivo tout ce que les élus de la montagne dénoncent à longuer d'année en termes d'inégalités entre les territoires ?

L.B. : Bien sûr, mais cette crise nous apporte précisément une opportunité et une pertinence pour réduire ces inégalités. On peut demander, pour cela, des concours extérieurs mais on doit faire plus que demander la solidarité de la nation ou de l'Europe comme habituellement.



Nous devons aussi nous organiser sur le terrain pour agir de façon toujours plus efficace.

PLM : Cette solidarité dans les communes de montagne existait pourtant déjà...

L.B. : Oui, mais la solidarité n'est jamais parfaite. On ne prend pas toujours l'exacte mesure de ce qui accompagne la solitude d'un certain nombre de nos concitoyens. Mieux s'occuper des personnes fragiles et isolées est un premier axe fondamental de reconstruction étant entendu que l'isolement, avec l'éloignement en plus, est une forme d'exclusion très difficile à combattre.

PLM : En plus de s'adresser à l'État pour les aider à résoudre ce genre de problèmes, quels sont les champs d'intervention directe des élus de proximité ?

L.B. : Ils doivent prendre toujours plus la mesure de l'interface opérationnelle qu'ils peuvent constituer entre leurs concitoyens et tout ce qui relève davantage de l'institutionnel.

PLM : N'était-ce pas déjà le cas ?

L.B. : Le rôle de nos maires de montagne

a toujours été exemplaire mais il reste des ressorts possibles pour le développement des solidarités. Ils doivent être réarmés ou potentialisés davantage, ce que ces élus ont toujours espéré. Plus que jamais, ils vont être en première ligne en ne perdant jamais de vue que les enseignements de cette crise sanitaire doivent au moins être bénéfiques pour l'écoute et la réceptivité d'un certain nombre de besoins qui sont souvent exprimés sans que l'on sache très bien s'ils sont pris en compte ou pas.

Boris Cyrulnik

« Faire de cette crise sanitaire une force positive »



Le neuropsychiatre Boris Cyrulnik est connu pour avoir popularisé le concept de résilience qui signifie « renaître de sa souffrance ».

Boris Cyrulnik et le traumatisme

Dans les années 1990, le neuropsychiatre, psychanalyste et éthologue Boris Cyrulnik a introduit en France le concept de « résilience » qui est la capacité d'adaptation d'une personne à la suite d'un traumatisme. La résilience est rendue possible par la structuration précoce de la personnalité avec des expériences constructives de l'enfance (avant la confrontation avec des faits potentiellement traumatisants) et parfois aussi par la réflexion ou la parole, voire par une thérapie. En septembre dernier, Boris Cyrulnik s'est vu confier la présidence du Comité des 1 000 premiers jours de l'enfant.

PLM : Que recommanderiez-vous aux élus pour organiser la nouvelle manière de vivre ensemble économiquement, techniquement et affectivement ?

Boris Cyrulnik : Pour pouvoir faire de cette crise sanitaire une force positive, il va falloir qu'ils mettent en place dès maintenant des cercles d'écoute afin de permettre aux gens de raconter leurs drames, qu'ils fassent en sorte que les artistes viennent leur en parler, qu'ils organisent des spectacles autour de cela. Il va leur falloir aussi proposer des ateliers de réflexion pour savoir comment relancer l'économie et la culture, et mettre en place de nouvelles façons d'être et de faire.

PLM : Comment les élus communaux doivent-ils précisément s'y prendre pour favoriser ces rebonds individuels et collectifs ?

B.C. : Il faut qu'ils distinguent deux types de population. Il y a celle qui aura acquis des facteurs de protection avant le traumatisme du confinement. Ces personnes-là auront grandi dans les familles qui exercent des activités sécurisantes et acquies des habiletés relationnelles. Dans leur cas, le confinement aura été une épreuve mais pas un traumatisme. Cette population-là reprendra un bon développement sans aucune difficulté. Chacun doit avoir à l'esprit cette différence : dans l'épreuve, on se défend tandis que, dans le traumatisme, on est hébété, on ne peut pas résoudre ses problèmes, on ne peut pas les affronter. On arrive ici à la deuxième catégorie. Ceux qui, toujours avant le traumatisme, auront acquis des facteurs de vulnérabilité : traumatisme antérieur, maladie, maltraitance, développement difficile, mauvaise école, pas de métier. Ceux-là seront encore plus vulnérables. Ils auront du mal à déclencher un processus de résilience et peuvent devenir une population à risque.

PLM : Les élus de proximité doivent-ils privilégier les paroles individuelles ou collectives ?

B.C. : Les deux sont incontournables et forcément associées. La majorité de la population aura besoin d'entendre et de participer au débat culturel dont les élus seront les représentants. Et ceux qui auront



été trop blessés auront besoin d'entendre les mots d'une personne proche – un élu, un ami, quelqu'un de sa famille, un prêtre s'ils sont croyants –, d'un travail intime en psychothérapie ou avec un tuteur de résilience qui devra être quelqu'un en qui ils ont une totale confiance.

PLM : *Quels sont les mots auxquels donner la priorité ?*

B.C. : Que ce soit pour des personnes qui avaient acquis des facteurs de protection et surtout pour celles qui ont acquis des facteurs de vulnérabilité, les deux mots valables sont : « soutien » – par l'environnement local, familial, médical – et « sens ». Dans tous les cas, il sera nécessaire de chercher à comprendre ce qui est arrivé pour

empêcher que ne se remette en place un processus traumatisant. Et, là, les élus de proximité auront un rôle important à jouer.

PLM : *Qu'entendez-vous par là ?*

B.C. : Il faut se poser les bonnes questions et la malheureuse intrusion du coronavirus dans nos vies en offre l'occasion. Bien sûr, il faut relancer l'économie mais comment ? Nos élus vont-ils travailler à remettre en place l'hyperconsommation et l'hypermobilité qui aboutissent à ce que, l'hiver, on aille chercher des fraises en Amérique du Sud pour les manger en

France ? De même, était-il normal de ne pas fabriquer de masques en France pour gagner un peu d'argent en allant les chercher en Chine, comme toute l'industrie textile, alors qu'il existe tant d'usines qui sont capables de les fabriquer chez nous ? Nous en payons un prix humain exorbitant. Dans ces conditions, les élus vont-ils proposer de nouveaux modes de consommation et de mobilité en sachant que l'hyperconsommation et l'hypermobilité, c'est toujours cela qui déclenche les catastrophes matérielles et virales. Il s'agit d'un débat autant culturel qu'économique.

Jean Viard

« Les élus vont devoir reconsidérer la géographie des familles »



Ancien conseiller municipal à Marseille et vice-président de la communauté urbaine, le sociologue estime que le confinement va rapprocher les gens et que les maires des petites communes vont être encore plus sollicités.

Jean Viard, chantre du « vivre-ensemble »

Directeur de recherche au CNRS et au Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF), le sociologue Jean Viard a notamment travaillé sur l'espace aménagement du territoire, agriculture et paysannerie, les temps sociaux, la mobilité et le politique. Avec la crise sanitaire actuelle, « laquelle chamboule notre rapport à la nature et à nos priorités », Jean Viard, également prospectiviste, se pose la question de savoir : « À quoi ça sert de mettre des milliards dans l'armement si on n'a pas de médicaments ? »

PLM : Que doivent retenir les maires, notamment de montagne, de cette crise sanitaire ?

Jean Viard : La distance avec les autres pendant le confinement va en partie rapprocher les gens. Chacun s'est même davantage rendu compte à cette occasion qu'il a besoin des autres. Cela peut pousser à un ré-amour de la famille et à la solidarité intergénérationnelle. Les élus vont devoir repenser la géographie des familles et donc le logement social.

PLM : Que voulez-vous dire ?

J.V. : Si les milieux aisés ont comme stratégie de déplacer leurs anciens pour les avoir à côté de chez eux, le logement social l'interdit. On a oublié de structurer le territoire par la famille. C'est pourtant une question centrale puisqu'il en résulte qu'on a négligé tout ce qui relève de l'amour, de l'affection et même souvent de la solidarité. Or, tout le monde a le droit d'avoir ses vieux parents près de chez soi, et peut-être même dans son immeuble. Cet enjeu me semble d'autant plus essentiel qu'après cette crise, les Ehpad seront encore moins à la mode.

PLM : Comment en est-on arrivé là ?

J.V. : Aussi bien en France qu'en Europe, la solidarité et la santé ont été abandonnées à la loi du marché. L'idée que tout peut être à flux tendu ne peut toutefois être entendue qu'en temps de paix. En période de guerre, c'est une absurdité.

PLM : Que peuvent faire les communes pour revenir aux fondamentaux que vous décrivez ?

J.V. : Je n'oublie, en aucun cas, le travail considérable qu'effectuent depuis toujours les maires au service de leurs concitoyens. Mais la crise sanitaire, à l'image de toutes les guerres, oblige à des réflexions nouvelles et à en tirer les leçons. Les maires doivent, par exemple, accepter que des logements de proximité soient réservés à des personnes qui prennent leur retraite ou pour des jeunes, ne fût-ce que cela. Cela ne peut, en outre, que contribuer à améliorer le lien social entre tous et c'est fondamental pour le vivre-ensemble.



123RF

PLM : Avec le temps, cette période ne sera-t-elle pas appréhendée comme une simple parenthèse ?

J.V. : Elle est tout sauf une simple parenthèse. C'est une guerre pour la vie. C'est même la première fois que l'humanité se bat ensemble et pas les uns contre les autres. C'est la première guerre contre la mort. Cette symbolique est quand même extraordinaire et cela peut donc être un puissant tournant. Comment nos conceptions personnelles et collectives vont-elles pouvoir s'exprimer demain ? Les maires auront à répondre à de multiples demandes de prise de parole, à gérer la souffrance et le traumatisme de Français qui savent que les très vieux risquaient de mourir ou sont morts. Cette grande res-

ponsabilité leur incombe et s'ajoute à celles auxquelles ils ont toujours dû faire face quotidiennement.

PLM : Cette crise peut-elle déboucher sur une organisation plus rationnelle de la société et des fonctionnements individuels plus sages ?

J.V. : On peut le voir comme cela mais je ne suis pas naïf : beaucoup de choses vont ressurgir comme elles étaient avant. Je pense néanmoins qu'il y a un contexte favorable et des portes ouvertes pour faire du local, du familial, du commun et le partager mieux. Pour cela, il faut aussi ne pas

omettre d'entretenir la mémoire collective. Peut-être en construisant un monument spécifique dans la commune pour rendre hommage à tous ceux que cette pandémie aura tués ou peut-être en inscrivant leurs noms sur un mur symbolique. Peut-être aussi en débaptisant des rues ou des places actuellement aux noms de maréchaux d'empire oubliés en les rebaptisant par les noms des héros de cette guerre sanitaire : ces personnels de santé dont la disparition est liée au virus. Pour un conseil municipal, c'est très simple de le décider. Cela n'a l'air de rien mais ça nous rassemble.

Jean-Hervé Lorenzi

« Pour nos petites communes, la meilleure solution consiste à trouver des dispositifs d'épargne et d'investissements très courts »



Jean-Hervé Lorenzi,
leçon de crise

Ancien professeur d'économie à l'université Paris 13 et à l'École normale supérieure, ancien directeur général du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, le président du Cercle des économistes, par ailleurs titulaire de la chaire « Transition démographique, Transition économique » au sein de la Fondation du risque et président du Pôle de compétitivité « Finance Innovation », regrette que chaque période de l'histoire se pense unique et préservée de tout ce qui fit les violences des périodes précédentes.

Pour le président du Cercle des économistes, les maires des communes les plus fragiles doivent se mobiliser pour que la Banque des territoires puisse mieux leur venir en aide.

PLM : Quelle marque va laisser cette pandémie dans l'économie des communes de montagne ?

Jean-Hervé Lorenzi : Cette crise va toucher de façon encore plus brutale les territoires les plus fragiles, tous ceux qui avaient perdu leurs industries, leurs services publics. Il en résulte que le monde va être profondément et très fondamentalement différent. La folie qui a consisté à transplanter un nombre très important d'activités est derrière nous et nous allons probablement assister à des relocalisations. Des mécanismes de réactivation de choses qui ont été abandonnées au cours des dernières années vont ainsi être mis en place. Cette perspective était inimaginable il y a quelques mois et il est donc absolument vital de réagir en conséquence. Et vite.

PLM : Que préconisez-vous ?

J.-H.L. : La meilleure solution consiste à trouver des dispositifs d'épargne et d'investissements très courts. Quand vous regardez comment a été financée l'agriculture en France au 19^e et au 20^e siècles, vous vous apercevez que c'était à travers des caisses de proximité : Crédit Agricole, Groupama, etc. Je plaiderais assez volontiers pour que nous allions beaucoup plus loin. Il y a certes la Banque des territoires mais il lui manque un échelon. Notons d'abord que, dans ces territoires fragiles, il y a de l'épargne et, qu'à la sortie de cette crise sanitaire, les Français vont épargner encore plus parce qu'ils auront peur d'une rechute. Pour faire réellement revivre la vie locale, il va falloir que cette épargne soit développée dans un circuit court afin de relancer efficacement des activités de



123RF

toute nature qui peuvent être une boulangerie, un autre commerce, des industries, etc.

PLM : Concrètement, que doivent faire les maires de montagne ?

J.-H.L. : Ils doivent peser un maximum pour que la Banque des territoires aille beaucoup plus loin que ce qu'elle faisait jusque-là. Aujourd'hui, elle est très

concentrée sur les grands projets, demain il faut qu'un dispositif de cette Banque des territoires soit consacré aux circuits très courts et que, de cette manière, elle accompagne des mouvements d'épargne et permette des investissements rapides qui feront revivre ces espaces. Les maires et les présidents d'intercommunalité sont les plus aptes à savoir ce dont a besoin leur territoire

pour le réactiver ou le développer. Ils auront ainsi la pertinence et l'autorité pour effectuer la démarche auprès de la Banque des territoires de demander ces financements courts « épargne-investissements ». En définitive, cela ne réclame pas énormément d'argent mais cela suppose un accompagnement très direct, fondé sur l'épargne des habitants de ces zones fragiles.

les massifs

SUR LE PIED DE GUERRE À L'HEURE DU CORONAVIRUS

ALPES

De la neige sans skieur

L'enneigement de l'hiver 2019-2020 aura été capricieux et si, pour les stations de moyenne montagne, il s'est avéré problématique, il a été particulièrement généreux pour la plupart des stations d'altitude. Le paradoxe a donc été que la décision de confinement et la fermeture concomitante des stations interviennent alors que la saison battait son plein avec de belles perspectives jusque tard en avril. D'où ce spectacle inédit de pistes vierges aux remontées mécaniques sans passagers et de structures d'hébergement entièrement désertées.



Des offices de tourisme en stand-by

Conformément à la recommandation du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales du 21 mars, les offices de tourisme ont fermé leur espace d'accueil « afin d'éviter tout regroupement de population ». Les stations de ski avaient elles-mêmes anticipé cette décision mais leurs services autres que ceux de renseignement en contact physique avec le public ont poursuivi leur activité, en télétravail autant que possible. Les offices de tourisme ont ainsi pu accompagner les prestataires et les touristes afin d'assister les vacanciers pris de court par les dispositions sanitaires renforcées, de contacter les titulaires de réservations pour les informer des annulations et de procéder aux remboursements et, dans la mesure du possible, de renseigner sur les perspectives de réouverture.

CORSE

La Marine a été requise pour transférer les malades vers le continent

Le dimanche 22 mars 2020, la Marine nationale a évacué à bord de son porte-hélicoptères Tonnerre, transformé pour l'occasion en hôpital flottant avec service embarqué de réanimation, douze patients atteints du Covid-19. Cette évacuation spectaculaire d'Ajaccio vers Marseille avait pour objectif de désengorger les services de réanimation des hôpitaux corses déjà saturés du fait de l'afflux de patients atteints par le virus. Ces douze patients ont ensuite été hospitalisés dans quatre établissements de la région Sud.



GUADELOUPE

Les « makers » ont mobilisé leurs imprimantes 3D

Pour répondre à la pénurie de masques à disposition des personnels médicaux, plusieurs responsables de centres d'impression 3D ont délaissé momentanément leurs activités traditionnelles telles que les prothèses dentaires ou les pièces détachées afin d'adapter leur matériel à la production en continu de masques visières. Le prototype retenu est conçu avec des clips ajustables sur des montures de lunettes (de vue ou de protection), servant à maintenir une feuille celluloïd protégeant l'ensemble du visage. Une imprimante peut ainsi en produire 24 par jour. Une plateforme Covid3D a été mise en place à l'attention de cette quinzaine de « makers » (fabricants) pour les mettre en relation avec des fournisseurs et des donateurs de matières premières et, bien entendu, avec les utilisateurs potentiels souhaitant passer commande.

JURA

« Covid moi un lit » aide les médecins à trouver des lits de réanimation

Deux médecins de Besançon, passionnés d'informatique, Romain Léger et Vincent Bailly, ont développé en l'espace de six jours, l'application « Covid moi un lit », destinée aux professionnels de santé. Il s'agit d'un outil gratuit et collaboratif accessible aux urgentistes de terrain, aux services des urgences et aux réanimateurs, impliqués dans la prise en charge des malades atteints du Covid-19 qui peuvent, en quelques clics, renseigner sur le nombre de lits disponibles dans leur unité ou trouver des lits en cas de pénurie dans leur établissement. L'application, lancée le 31 mars au niveau de la région Bourgogne-Franche-Comté, avant d'être déployée dans toute la France, fournit en temps réel les disponibilités en lits de réanimation des différents établissements de santé à l'échelle nationale. L'accès à cette information cruciale s'en trouve facilité en évitant de passer trois ou quatre coups de téléphone, en moyenne, nécessaires pour vérifier les disponibilités.



MARTINIQUE

Des prêts de véhicules à titre gratuit

Le Rotary Club de Fort-de-France et celui de Schoelcher ont pris l'initiative de mettre en place, en partenariat avec Vito et Hertz - deux sociétés de location de voitures implantées sur l'île - un système de mise à disposition à titre gratuit de véhicules. Peuvent en bénéficier les personnes qui exercent une activité essentielle au fonctionnement de la société mais qui rencontrent des difficultés pour se déplacer, le confinement ayant considérablement réduit les possibilités de transports en commun. Le prêt de véhicule comprend, outre l'assurance, un bon d'échange pour faire le plein de carburant ainsi qu'un lot de masques et de gants afin d'éviter les risques de contamination.

MASSIF CENTRAL

Le département du Cantal a médicalisé trois de ses collègues

Le conseil départemental du Cantal a mis en place – outre l'ouverture d'un numéro d'appel spécial destiné aux populations les plus fragiles pour leur fournir écoute, soutien et coordination (04 71 46 99 77) – des centres médicaux d'arrondissement sécurisés. Ces structures temporaires ont pour mission d'accueillir les personnes présentant les symptômes du Covid-19 diagnostiqués par des médecins généralistes indépendants, afin de désengorger les cabinets médicaux et les urgences du centre hospitalier. Trois collèges du département, à Aurillac, Mauriac et Saint-Flour, ont ainsi été mis à disposition de l'Ordre des médecins du Cantal. Le président du conseil départemental, Bruno Faure, et le président de l'Ordre des médecins du Cantal, Jean-François Colin, ont mis la main à la pâte (ici au collège de La Ponétie à Aurillac) pour livrer les tenues destinées aux médecins et infirmières de ces centres.



FONTAINE GAEL/123RF

EN: BIERMANO/FRANCE 3 LORRAINE

Le Cantal et la Lozère épargnés ?

Au 15 avril, on ne comptait aucun décès dû au Covid-19 dans ces deux départements. Un constat qui tient tant à leur enclavement et à leur faible taux de densité de population – les plus bas de la métropole (14,8 habitants par km² en Lozère, 25,5 dans le Cantal) qu'à une observance rigoureuse des gestes barrières et des consignes liées au confinement, grâce au civisme et au respect de la règle fortement ancrés dans les esprits en milieu rural. Pour autant, cette exception est probablement provisoire puisque les populations cantalienne et lozérienne n'auront pas ou peu été au contact du virus, ce qui pourrait les rendre plus fragiles lorsque le déconfinement commencera. Il est à noter que l'Ariège est également épargnée pour les mêmes raisons.

PYRÉNÉES

Les éleveurs ont improvisé un drive pour vendre leurs agneaux de Pâques

Pour faire face aux difficultés rencontrées en cette période de confinement par les éleveurs des Pyrénées-Atlantiques pour écouler leurs agneaux de lait, les coopératives Caoso, Axuria et AOB, représentant près de 700 éleveurs du département, se sont unies pour organiser un drive et proposer des caissettes de viande à commander avant Pâques. Un site Internet (<https://boutique.agneaudelaitdespyrenees.com/>) permet de passer des commandes de caissettes de 6,5 kg d'agneau, que ce soit des gigots, des épaules ou des carrés de côtes. Des points de retrait, tous les 15 kilomètres, ont été installés dans l'ensemble du département pour les récupérer en voiture.

Ce privilège est néanmoins un impératif car l'absence de toute structure de soins sur le plan local rendrait la moindre contamination problématique. Depuis la décision de confinement, Mafate est plus isolée que jamais et reçoit uniquement la visite des gendarmes hélicoptères depuis le littoral pour recenser les éventuels besoins et assurer certains ravitaillements.

VOSGES

Terre Textile s'est convertie aux masques

Le dirigeant des tissages Garnier-Thiebaut, Paul de Montclos, a mobilisé les entreprises adhérentes de l'association Vosges Terre Textile qu'il préside pour se reconvertir temporairement dans la fabrication de masques contre le coronavirus. La production locale de tissu a ainsi été mobilisée avec l'objectif de mettre à disposition de la préfecture 3 000 à 5 000 masques par jour. Lavables, repassables et réutilisables, ces protections de catégorie 3 sont destinées non pas aux soignants mais à des salariés et aux autres agents en contact avec le public. Avec un prix de vente s'échelonnant entre 2,50 euros et 4 euros pièce selon les volumes commandés, l'opération qui ne devrait pas dégager de bénéfices tend avant tout à valoriser le travail et la solidarité des entreprises de la marque.

LA RÉUNION

Les randonneurs indisciplinés traqués par hélicoptère

Une dizaine de gendarmes du peloton de gendarmerie de montagne de Xonrupt-Longemer sont mobilisés pour repérer les adeptes invétérés de la promenade et de la randonnée – des activités strictement interdites par les règles du confinement. Ils viennent ainsi en appui aux techniciens du parc naturel régional des Ballons des Vosges qui ont de leur côté intercepté plusieurs contrevenants. Pour ce faire, un hélicoptère venu de la base de Colmar dans le Haut-Rhin survole régulièrement le massif afin de les repérer. Ce dispositif permet de couvrir rapidement de grands espaces sur de grandes distances. Un vétériste a ainsi été verbalisé au Lac Blanc alors qu'il venait de Colmar.



FAIRE BATTRE LE COEUR DE LA MONTAGNE

Rejoignez l'Association Nationale des Elus de la Montagne



www.anem.fr